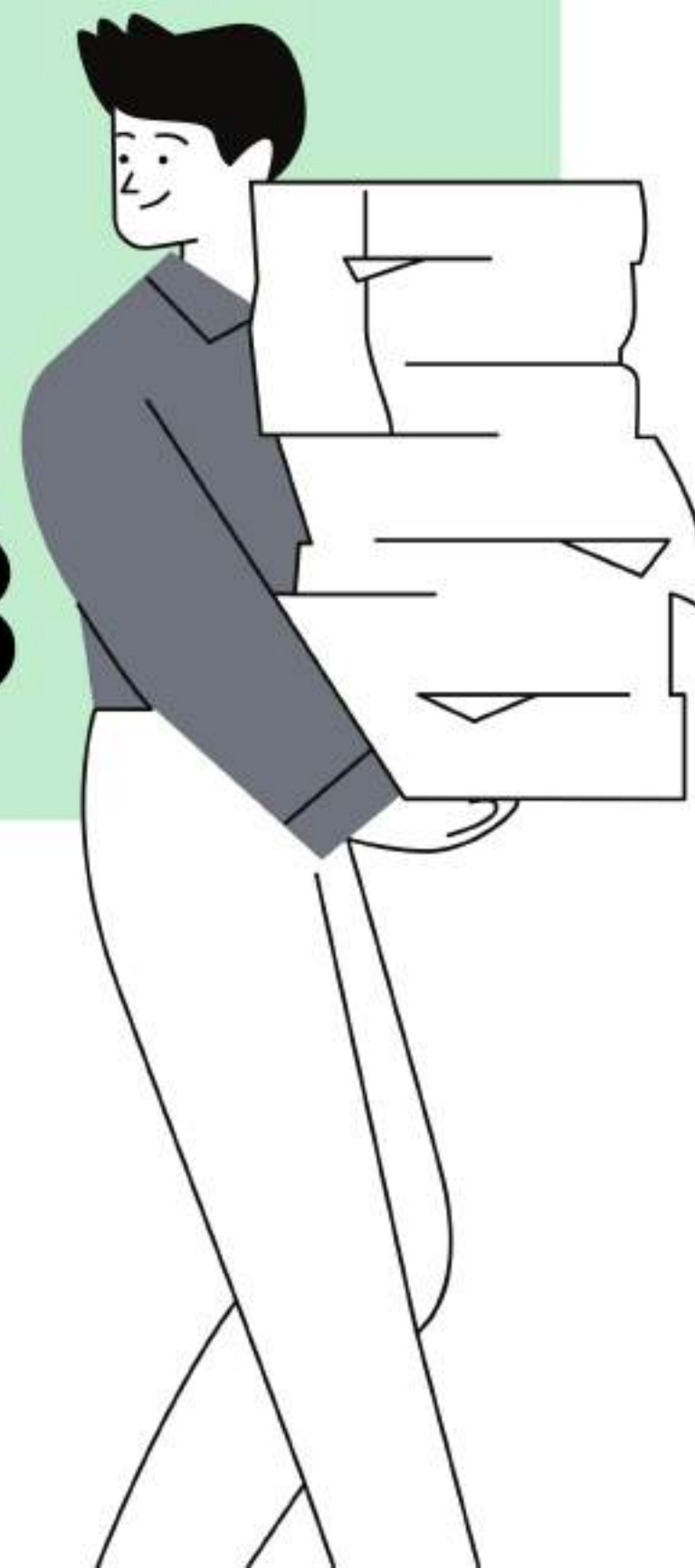
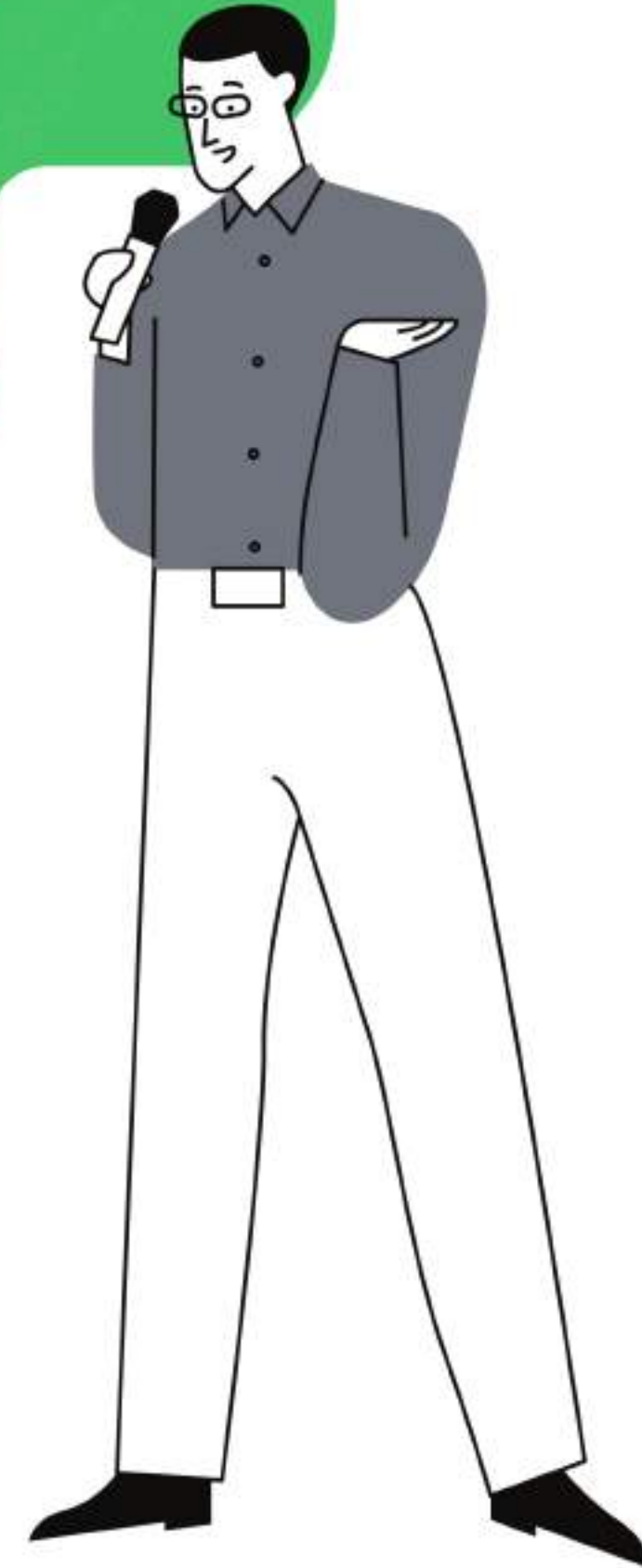


**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE
du 23/05/2023**



Vous êtes prêt ?

Commençons ! Rapport Moral de la Présidence

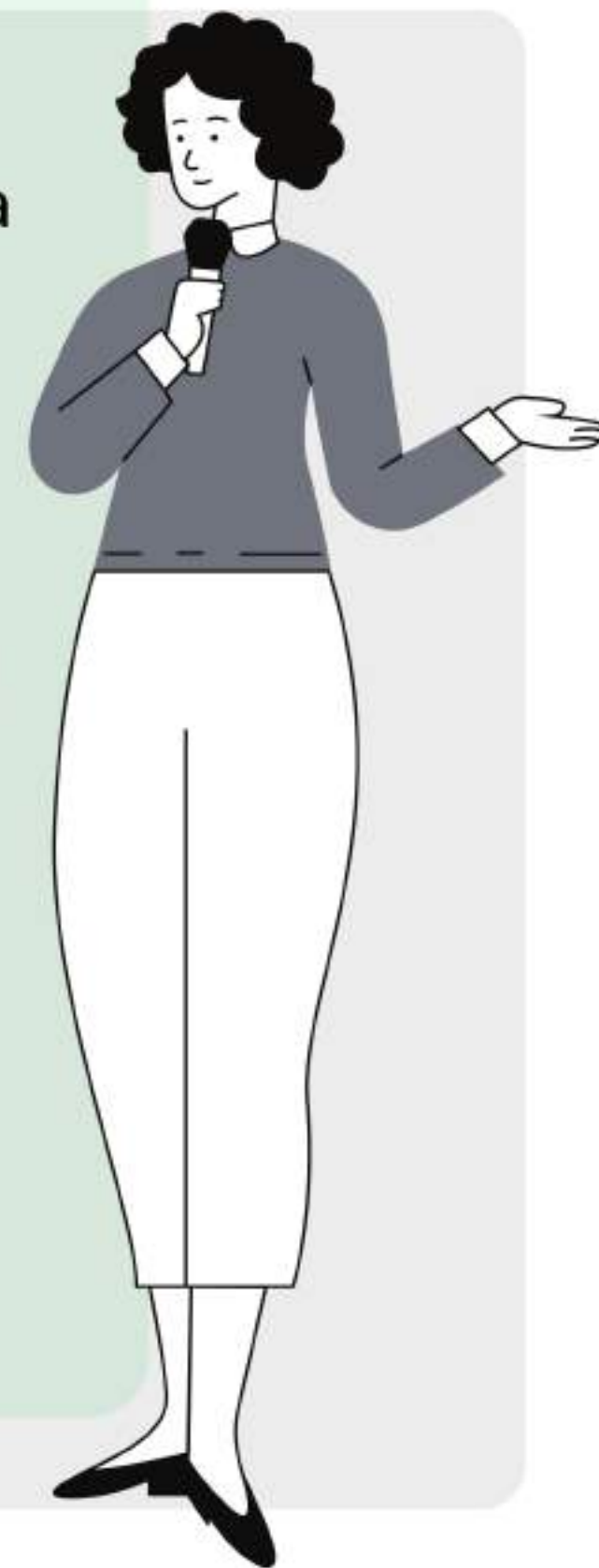


Mesdames, Messieurs, Chers Amis et Adhérents,

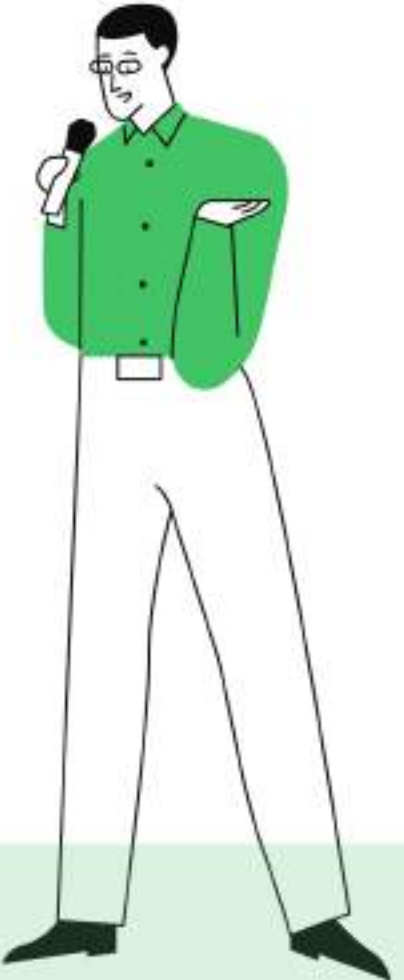
Toute l'équipe du SPN vous remercie pour votre engagement et votre participation à cette quatrième assemblée générale virtuelle qui permettra au plus grand nombre d'entre vous de participer à l'évolution de notre syndicat.

En effet, avec à ce jour plus de 3000 adhérents, apprenants et professionnels de la naturopathie, maintenir l'organisation de notre assemblée générale de manière virtuelle nous a semblé cohérent.

Période concernée : du 1er janvier 2022 au 30 avril 2023



Nos principales actions



1 NATUROPATHIE ET LÉGISLATION FRANCAISE

✓ Le développement de notre service de veille a permis de mettre en conformité les sites internet de nombreux adhérents. En effet ce ne sont pas moins de 1128 mails qui ont été adressé aux membres du SPN dont 115 mails de félicitations pour des sites internet conformes. Pour les autres, les ajustements ont été, pour la plupart, réalisés dans les semaines qui ont suivi notre mail d'alerte. Nous tenons à féliciter tous nos adhérents qui ont été réactifs et coopératifs dans cette mise en conformité. L'équipe de veille est là pour vous accompagner dans les méandres de la législation et des obligations françaises.

2 COMPETENCE ET FORMATION

✓ Le SPN a développé de nouveaux partenariats avec des centres de formation correspondants à la déontologie et à l'agrément du gouvernement français, pour permettre aux futurs professionnels de la naturopathie et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles techniques naturopathiques de trouver des organismes de formation répondant aux normes qualité en vigueur :

- Arnika Formation
- Innov'Naturopathie

En revanche, pour des raisons de temps et de disponibilités, Naturoform n'a pas souhaité renouveler son partenariat en 2023 avec le SPN.

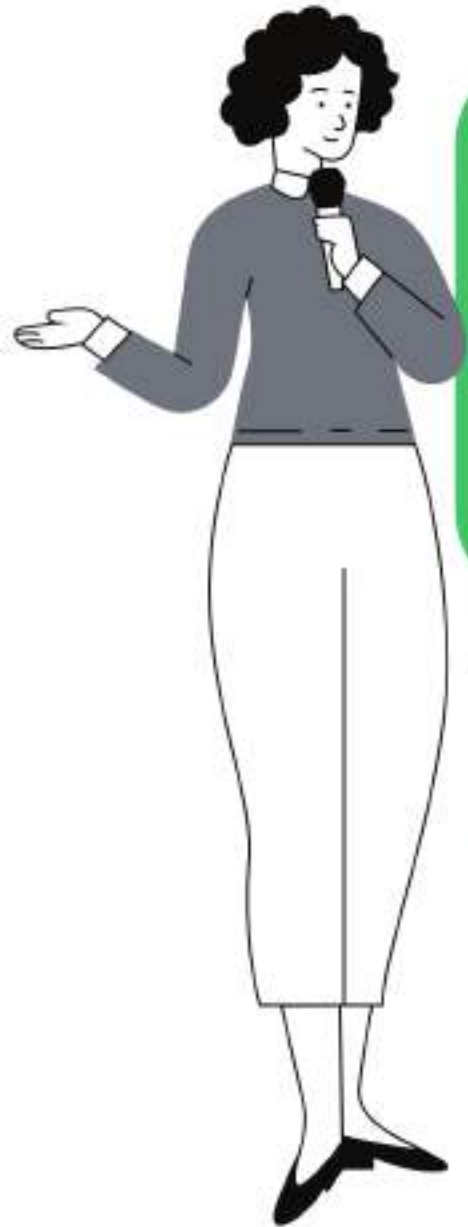
Encore plusieurs centres de formations sont en cours de validation pour nous rejoindre, nous espérons avoir plus de 20 centres de formations d'ici la fin de l'année.

✓ <https://www.syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/>





PARTENARIATS LABORATOIRES



Afin de permettre à ses adhérents d'élargir et d'optimiser leurs conseils avec des compléments alimentaires de qualité correspondants aux normes françaises en vigueur, le SPN a non seulement renouvelé mais aussi développé de nouveaux partenariats laboratoires :

✓ <https://www.syndicat-naturopathie.fr/laboratoires-partenaires/>

- | | | | |
|---|----------------------|----|---------------------------------------|
| 1 | Phytoquant ✓ | 10 | Dynvéo ✓ |
| 2 | Holiste ✓ | 11 | Lorica ✓ |
| 3 | Puressentiel ✓ | 12 | Lims ✓ |
| 4 | Naturoya ✓ | 13 | Oligosanté ✓ |
| 5 | Naturamécatrix ✓ | 14 | AEL Création (Herbes et Traditions) ✓ |
| 6 | Alphagem ✓ | 15 | Synergia ✓ |
| 7 | Jaldes Laboratoire ✓ | 16 | Spirunutri ✓ |
| 8 | Be Life ✓ | 17 | New Roots Herbal Europa ✓ |
| 9 | Quantaform ✓ | 18 | Herbes et Traditions ✓ |





Amore Rosello



Cabinet Viala CIF

compliment pro



copleni

AUTRES PARTENAIRES



De nombreux autres partenaires dans divers domaines d'activité ont rejoint le SPN pour accompagner ses adhérents dans leur activité tel que :

✓ <https://syndicat-naturopathie.fr/les-ecoles-et-les-partenaires/>

- 1 Compliment Pro ✓
- 2 CEM Vivant ✓
- 3 Keldoc ✓
- 4 Eauriginelle ✓
- 5 Biow France ✓
- 6 Cabinet Viala Conseil ✓

- 7 AFRI ✓
- 8 ONTC ✓
- 9 Kalaé ✓
- 10 Life's Code ✓
- 11 Houjo ✓
- 12 Tribia ✓

Le SPN, par son équipe de bénévoles rédacteurs, a publié tant en articles sur son site que sur les réseaux sociaux de nombreuses informations, de nature naturopathique et réglementaire.

✓ <https://syndicat-naturopathie.fr/actualites/>

Un espace « Revue de presse » a également vu le jour sur notre site internet ; il y rassemble l'ensemble des articles, interviews, reportages parus dans les médias. Il est possible d'être informé des nouvelles parutions en s'inscrivant à la newsletter « Revue de presse ».

✓ <https://syndicat-naturopathie.fr/revue-de-presse/>






<https://syndicat-naturopathie.fr/congres-2022-du-spn/>
<https://syndicat-naturopathie.fr/congres-novembre-2022-spn/>
https://www.youtube.com/channel/UCc6qpX30h1tvC_TOEggKXTg

Dans la continuité de la crise sanitaire connue en 2020, le SPN a maintenu en version digital sur l'année 2022 son congrès. Mais ce n'est pas 1 mais 2 congrès virtuels qui ont été organisés. Deux fois une semaine complète de diffusion a été mise en place pour permettre aux adhérents de se tenir à la pointe de l'avancée dans le secteur naturopathique.

Le 1er congrès digital de 2022 s'est déroulé du 27 Juin 2022 au 3 Juillet 2022, avec de nombreux thèmes abordés tel que l'Accompagnement du sportif avec le Bol d'Air Jacquier, la Prise en charge du et de la fatigue en micronutrition chez le sportif par Denis Richet ou encore les troubles du sommeil et l'oligothérapie par les laboratoires Granions et bien d'autres. Ce ne sont pas moins de 22 interventions que nous avons pu proposer aux inscrits grâce à la collaboration de nos partenaires.

Fort de son succès, le SPN a décidé d'organiser un second congrès digital en Novembre 2022 ; là encore nos partenaires ont répondu présents et nous avons pu proposer des sujets variés et riches à nos inscrits tel que la glycémie vue par Dynvéo, Vaincre la déprime saisonnière via Lorica, Gérer mon activité et ma prise de rendez-vous avec CrénoLib et tant d'autres.



Ce ne sont pas moins de 6000 inscrits sur ces 2 événements digitaux qui ont pu suivre les interventions de nos partenaires.

Bientôt toutes les vidéos des congrès digitaux sur notre page Youtube, merci de partager et vous abonner.

CONGRES 2022



SOUTIEN ET INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE LA NATUROPATHIE

1

CONGRÈS 2023

Il y a quelques semaines, le SPN a organisé avec succès son 5^{ème} congrès de la naturopathie, les médecines intégratives et le bien-être. Un congrès qui s'est déroulé du 14 au 16 Avril 2023 en présentiel au sein du merveilleux site du Palais des Papes à Avignon. 3 jours riches et intenses au cours desquels des interventions de nos partenaires et conférenciers de renom ont été proposés aux quelques 600 inscrits, professionnels et apprenants. Ces derniers ont également pu échanger avec nos partenaires présents dans l'espace « stands ».

<https://syndicat-naturopathie.fr/congres-avignon-14-15-16-avril-2023/>



2

PROTECTION

Toujours dans la continuité de ses valeurs et de son travail de qualité aux niveaux des instances, le SPN a su accompagner ses adhérents qui ont nécessité soutien, aide et mise en conformité face aux contrôles de la répression des fraudes (DGCCRF).

3

INFORMATION

L'équipe de communication ne cesse d'enrichir les réseaux sociaux du SPN et les abonnés sont au rendez-vous, toujours plus nombreux. Facebook compte aujourd'hui 10 758 abonnés et 8 628 « J'aime », Instagram est fort de 3 861 followers. LinkedIn regroupe pas moins de 1 184 abonnés sur la page et 3 676 sur le profil.

https://www.facebook.com/syndicatnaturopathie_spn_syndicatpronaturopathie
<https://www.linkedin.com/company/le-syndicat-des-professionnels-de-la-naturopathie-spn/>

Les réseaux sociaux nous permettent d'informer le plus grand nombre, de rassembler et fédérer les professionnels de la naturopathie et de protéger et travailler aux intérêts du secteur naturopathique.



Alexandra
Attalauziti

Notre présidente est toujours élue dans des organismes représentatifs majeurs.

Chambre Nationale des Professions Libérales, présidente de la branche métier du bien-être

Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, élue au national

Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants, élue au national

Présidente de la COSAM depuis mars 2023 !

... faire avancer le métier
auprès des instances



NOS PRINCIPAUX PROJET 2023

AFNOR

Le SPN travaille en étroite collaboration avec l'APHN, l'APNF, La FÉNA et l'Omnes en vue de la création de la Norme des métiers de la naturopathie avec AFNOR Normalisation. L'objectif est de pouvoir publier une norme française dans les prochains mois.

Elle a pour objectif de :

- ➔ Sécuriser les bonnes pratiques professionnelles et la formation
- ➔ Assurer la protection des usagers, des futurs professionnels et tous ceux très compétents actuellement en exercice par un cadre déontologique clair.

Avec cette norme, les professionnels de la naturopathie pourront ainsi prouver, s'ils le souhaitent, qu'ils s'inscrivent dans le respect du cadre de nos pratiques.

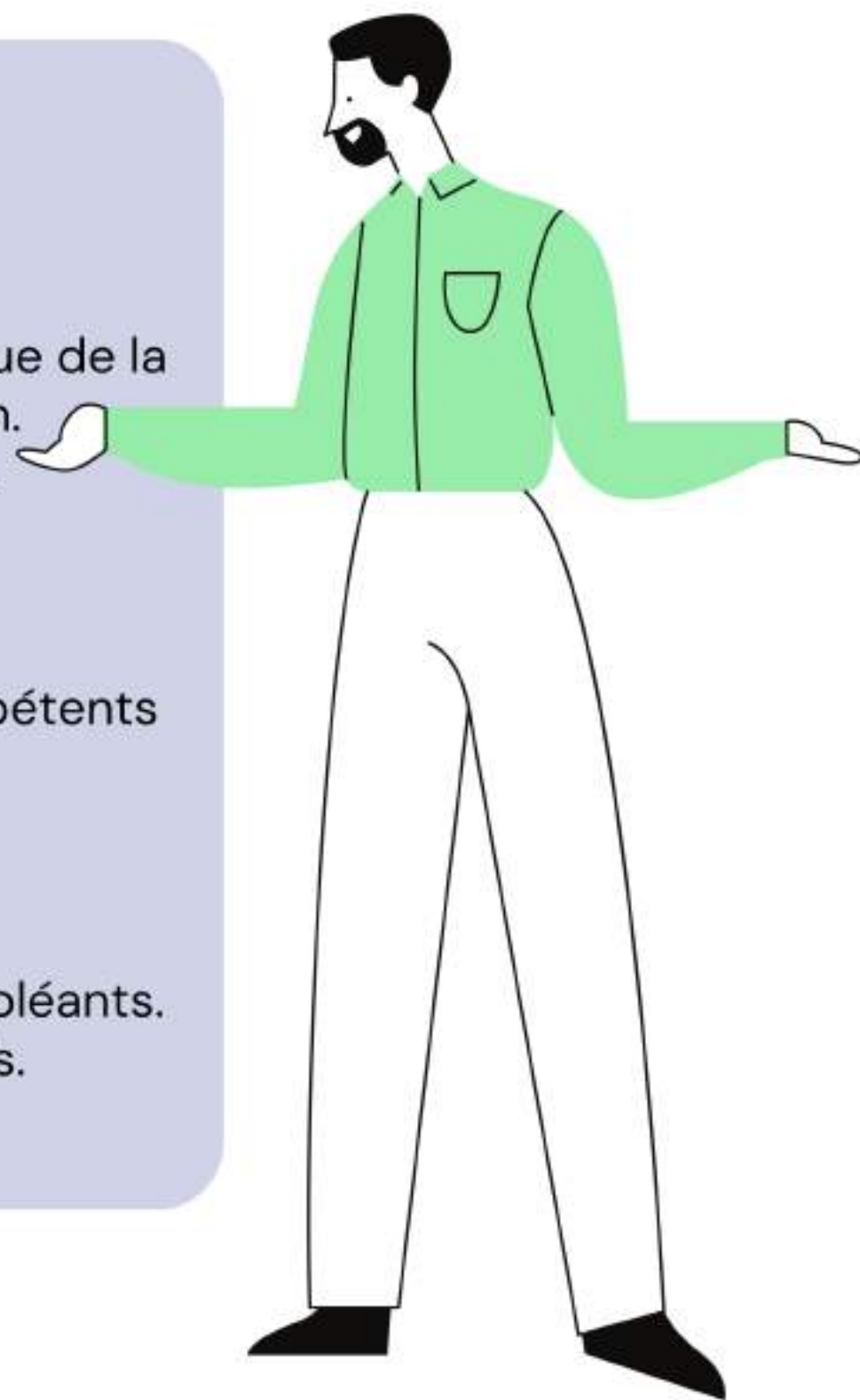
Les commissions de la norme comptent 14 membres du Syndicat titulaires et 14 suppléants. Tous travaillent et vont continuer à s'investir pour vous dans les prochains mois.

Présidente : Alexandra ATTALAUZITI

Co-Président : Cosimo DICCOLA

Trésorier : Alexandra CIBOT (démission du poste)

BUREAU DU SPN



NOS PRINCIPAUX PROJET 2023

ORGANISER LES MIDIS ET SOIRÉES PRO

En collaboration avec nos partenaires, nous souhaitons reprendre l'organisation des midis pro à raison d'un par mois et ajouter les soirées pro sur le même rythme. Nos partenaires interviennent en live durant 2h sur un thème prédéfini ; nos adhérents sont informés et invités via Newsletter. Le calendrier des interventions est en cours de finalisation. Nous avons besoin de vous pour encadrer et communiquer sur les événements.

POUR SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS :

- Adhérer à la fédération des écoles (FEDE) ; adhésion en cours depuis le mois de Mai 2023.
- Signature en cours d'une convention de partenariat avec Non-Pharmacological Intervention Society (NPIS) en vue de développer le projet de « Construction d'un modèle standardisé européen d'évaluation des Interventions Non Médicamenteuses (INM) ». La convention de mécénat a été signée le 27 Avril 2023.
- Lancement de notre première étude scientifique sur les bienfaits de la naturopathie.
- Pérenniser nos partenariats actuels et en créer de nouveaux avec des laboratoires répondant à notre charte qualité validée par notre commission scientifique
- Pérenniser nos partenariats actuels et en négocier de nouveaux pour élargir l'offre de services aux adhérents
- Regrouper un plus grand nombre d'organismes de formation partenaires pour gagner en cohésion professionnelle si possible 20 d'ici la fin de l'année 2023, vous pouvez envoyer vos dossiers pour nous rejoindre.
- Continuer à défendre la profession auprès des pouvoirs publics et œuvrer à la reconnaissance de la profession avec le ministère du travail et de la Santé.
- Continuer à entretenir des discussions avec d'autres organismes représentatifs dans le cadre d'une synergie constructive
- Maintenir et dépasser les 3000 adhérents toujours en vue d'augmenter le nombre de sièges pour notre prochaine représentativité des professionnels de la Naturopathie auprès de la CNPL, organisme de liaison auprès des pouvoirs publics.
- Développer notre équipe de bénévoles pour mener à bien nos projets : c'est le moment d'envoyer vos candidatures à l'adresse contact@syndicat-naturopathie.fr
- Proposer de nouvelles formations en ligne et en présentiel dans le cadre de la formation continue et la possibilité d'accompagnement à la VAE et de la validation des acquis Naturopathique afin de mieux répondre à la demande de nombreux adhérents et soutenir les professionnels autodidacts très compétents qui souhaitent faire évoluer vers la reconnaissance.



Bilans Financiers

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Du 01/01/2023 au 30/04/2023

	Nombre	Prix	Débit	Crédit
Adhésions pro	635	35,00 €		22 225,00 €
Adhésions apprenantes	303	15,00 €		4 545,00 €
Adhésions autres organismes BE	4	30,00 €		120,00 €
Partenariat OF	11			19 200,00 €
Partenariat Labos	16	3 000,00 €		48 000,00 €
Partenariat Autres	2	3 000,00 €		6 000,00 €
Don	13			134,00 €
Formation	2			1 080,00 €
Replay	15	14,00 €		210,00 €
CNPL			3 750,00 €	
Médinat assurance			755,00 €	
CNPM			60,00 €	
Réseaux sociaux			394,04 €	
Média.net			561,60 €	
Zoom			3 959,88 €	
MaiPoet			994,13 €	
Manhattan Studio			180,00 €	
Arrêté de compte			204,00 €	
Frais bancaire			139,19 €	29,52 €
Commission scientifique (hôtel)			2 900,00 €	
Frais de communication			2 420,00 €	
EC2A			14 055,30 €	
DPO			1 390,00 €	
Divers			113,45 €	
Achats de cours			1 500,00 €	
Palais des Papes congrès 2023			18 690,00 €	
			52 066,59 €	101 543,52 €

	Nombre	Débit	Crédit
Adhésions pro	282		11 055,00 €
Adhésions apprenantes	262		1 185,00 €
Adhésions autres organismes BE	28		1 582,00 €
Partenariat OF	5		8 750,00 €
Partenariat Labos + Autres	28		66 300,00 €
Partenariat Labos + Autres EN ATTENTE DE PAIEMENT			
			23 620,00 €
Congrès présentiel Avril 2023 - inscriptions			15 816,00 €
Frais congrès présentiel Avril		23 556,75 €	
Palais des Papes			
Don	3		15,00 €
Formation			
Replay	1		49,00 €
CNPL			
Médinat assurance			
CNPM			
Réseaux sociaux		879,40 €	
Média.net			
Zoom			
MailPoet			
Manhattan Studio		2 500,00 €	
Fidal - avocats - huissiers		7 814,00 €	
AD'OC C		6,00 €	
AFNOR		8 683,20 €	
Arrêté de compte		186,44 €	
Frais bancaire		62,30 €	
Frais de communication		2 000,00 €	
Equipe de presse		13 320,00 €	
EC2A		9 625,50 €	
DPO		1 000,00 €	
Commission de veille		2 600,00 €	
Rachat de propriété intellectuelle		1 500,00 €	
Assistante pédagogique		1 166,67 €	
Chef de projet études scientifiques		4 500,00 €	
TREK'IN LES GAZELLES		500,00 €	
Canva		109,99 €	
SAS VLPG		2 000,00 €	
		82 010,25 €	104 752,00 €

Mesdames, Messieurs, Chers Amis et Adhérents, nous vous remercions pour votre attention et votre participation.

Nous avons terminé !

Passez une bonne journée,
n'hésitez pas à nous
contacter si vous avez des
questions.

Au plaisir de vous retrouver
l'an prochain

Adresse e-mail

contact@syndicat-naturopathie.fr

Site Web

syndicat-naturopathie.fr

Permanence téléphonique

01.88.61.53.16

Le lundi, de 14h00 à 16h00

Le jeudi, de 14h00 à 16h00

